



LE NICKEL - SLN



**Service industrie,
DIMENC,
1ter rue Unger,
BP M2
98849 Nouméa Cedex**

Affaire suivie par M. Vincent KABAR
À Nouméa, le 20 mai 2026

Objet : Demande d'autorisation de prolongation de la campagne d'essai de valorisation de chiffons souillés lors des campagnes de mesures réglementaires de juin et septembre 2026

Nos réf : Courrier n°PRM-2026-928

Monsieur le Directeur,

Par courrier référencé 2025-DIMENC-46982, vos services ont autorisé la Société Le Nickel (SLN) à mettre en œuvre une campagne de test portant sur la valorisation de déchets souillés aux hydrocarbures dans les fours DEMAG, afin d'en évaluer le comportement et les performances en conditions réelles d'exploitation.

Dans la continuité de cette autorisation, et au regard :

- de la nécessité de disposer de résultats complémentaires sur une durée suffisante et dans des conditions représentatives,
- ainsi que du calendrier des campagnes de mesures réglementaires prévues aux mois de juin et de septembre 2026,

la SLN sollicite par la présente l'autorisation de prolonger la campagne de test lors de ces deux campagnes de mesures réglementaires.

Cette prolongation s'inscrit strictement dans le cadre de l'autorisation d'essai déjà accordée par vos services et vise exclusivement à consolider les résultats obtenus et à disposer d'éléments techniques robustes permettant, le cas échéant, d'éclairer toute évolution ultérieure du dispositif testé.

Vous trouverez en pièce jointe le courrier de vos services autorisant la campagne d'essais initiale, auquel la présente demande se rattache.



LE NICKEL-SLN



Restant à votre disposition pour tout complément d'information ou échange technique que vous jugeriez utile, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Aurélien Archambeault
Directeur Usine